

Le National veut éclaircir les liens qu'entretient Isabelle Chevalley avec le Burkina Faso



AGORA

## Une campagne faussée

Multinationales ▶ Revenant à la votation sur l'initiative pour des multinationales responsables, Jean-Bernard Waeber pointe les contre-vérités qui ont émaillé la campagne.

JEAN-BERNARD WAEBER\*

La campagne autour de l'initiative pour des multinationales responsables a été marquée par les déclarations de la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter qui a prétendu que l'initiative instaurerait un renversement du fardeau de la preuve. Qu'est-ce que le fardeau de la preuve?

Si un maraîcher suisse (ou une communauté paysanne dans le tiers-monde) constate que ses cultures de légumes dépérissent en raison des épandages de pesticides de son voisin (ou de la multinationale voisine), il peut saisir la justice d'une demande d'indemnisation. Demandeur, supportant le fardeau de la preuve, il devra prouver deux choses: l'étendue de son dommage et la responsabilité de son voisin, c'est-à-dire la faute commise et le lien de causalité entre cette faute et le dommage survenu.

Si le maraîcher (ou la communauté paysanne) échoue dans cette double preuve, il perd son procès. Le juge ne demandera pas au voisin (ou à la multinationale voisine) de démontrer qu'il n'est pas fautif. Le procès s'arrête à ce stade. Ce n'est que si le maraîcher a prouvé son dommage et la responsabilité de son voisin, que le procès se poursuit et que ce dernier peut tenter de prouver qu'il n'y est pour rien. On ne parle pas de fardeau de la preuve pour le défendeur, mais de preuve libératoire.

Les auteurs de l'initiative, voulant une solution équilibrée, ont eu l'intelligence de qualifier la responsabilité des multinationales «d'obligation de diligence raisonnable». Il s'agit là d'une restriction, d'un allègement de la responsabilité des multinationales, si elles doivent, au deuxième stade d'un procès, tenter de se disculper, après que les demandeurs auront satisfait au fardeau de la preuve.

Or, c'est cette nuance, favorable aux multinationales, que M<sup>me</sup> Keller-Sutter a transformée en prétendu renversement du fardeau de la preuve. Cette contre-vérité, ce mensonge, particulièrement choquant pour une conseillère fédérale, a faussé la campagne de l'initiative. Cette *fake news*, reprise autant que possible par tous les lobbyistes des multinationales, dont la conseillère nationale vaudoise Isabelle Chevalley en particulier, a certainement déstabilisé des dizaines de milliers de votants qui essayaient honnêtement d'évaluer les enjeux de cette initiative.

Comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) le rappelle chaque année à la Suisse, sa démocratie est en partie pervertie par l'argent (absence de transparence et de règles sur le financement des campagnes et des partis). Elle l'est aussi quand ses élites, au plus haut niveau, mentent de manière éhontée.

\* Avocat, Genève.

AGORA

## Zurich, les arts du pillage et le culte du fric

Suisse ▶ L'accueil permanent de la collection d'œuvres d'art du fabricant d'armes Emil Bührle dans le nouveau bâtiment du Kunsthaus de Zurich, dont l'inauguration est prévue à l'automne 2021, continue à susciter un débat passionnant, aux rebondissements multiples. Eclairage.

TOBIA SCHNEBLI\*

La nouvelle aile du Kunsthaus, conçue par un architecte de renom, va doubler la surface du musée, qui deviendra le plus grand de Suisse. D'après la Ville de Zurich qui, avec le canton, paye la moitié de la facture totale de 206 millions de francs, «la collection d'importance mondiale d'E. G. Bührle (...) constituera un pôle de la peinture française et notamment de l'impressionnisme très attractif. Avec l'agrandissement, le Kunsthaus fournit une contribution culturelle importante pour le positionnement de Zurich parmi les métropoles du monde».

Parmi les enjeux de cette grande opération culturelle, l'image que la principale place économique et financière suisse veut donner de son rayonnement dans le monde. Les richesses accumulées par l'un des pays les plus fortunés du monde, sa ville la plus prospère et son entrepreneur fabricant d'armes, riche collectionneur d'œuvres d'art, sont-elles le fruit d'un opportunisme peut-être brutal, mais néanmoins neutre sur le plan moral? Ou est-ce que cette neutralité supposée cache une complicité active avec les guerres et les pillages qui ont conduit l'humanité aux pires abîmes il y a 80 ans en Europe, et qui continuent aujourd'hui ailleurs dans le monde?

Pour résumer à l'extrême, Emil Bührle a su profiter de la Seconde Guerre mondiale et des ventes massives aux puissances nazies et fascistes d'armes fabriquées par ses usines en Suisse, pour devenir en quelques années la plus grosse fortune nationale. Dans sa position de force financière, il a su exploiter les bouleversements occasionnés par la guerre et l'occupation

en Europe (les œuvres d'art forcées à trouver refuge dans d'autres pays, parfois pillées ou volées) et tirer parti de la «translocation» du marché international de l'art pour acheter en Suisse, en Europe et aux États-Unis, pendant et après les années de guerre, les pièces qui constituent sa fabuleuse collection.

La recherche historique sur les origines et l'accumulation des richesses colossales qui se trouvent en Suisse participe à un combat de société fondamental. Les interrogations du présent, par exemple celles sur les multinationales (ir)responsables et sur les profits du commerce liés aux guerres ne peuvent que bénéficier du travail d'analyse approfondi et sans complaisance d'historien-ne-s sur des phénomènes analogues produits dans un passé récent.

Ces enjeux expliquent les conflits qui ont traversé la recherche historique sur les origines et la constitution de la collection Bührle, commandée en 2017 par la Ville de Zurich et réalisée par une petite équipe dirigée par Matthieu Leimgruber, professeur d'histoire économique et sociale à l'université de Zurich. Ce dernier vient de présenter il y a deux semaines le rapport de recherche sous le titre *Kriegsgeschäfte, Kapital und Kunsthaus* (Commerce de guerre, capital et Kunsthaus). En janvier 2020, l'historien coauteur du rapport, Erich Keller, spécialisé dans l'histoire sociale et de l'art, quitte l'équipe de recherche. En juillet, il retire son nom d'auteur et dénonce publiquement des ingérences inacceptables dans la rédaction du rapport de la part de membres du comité de pilotage, notamment du représentant de la fondation familiale propriétaire de la collection Bührle et du chef du Service de la culture de la Ville. Au mois d'août, les représentants de la Fondation Bührle, de la Société des arts de Zurich et du Kunsthaus se retirent du comité de pilotage et les autorités de la Ville mandatent les historien-ne-s Jakob Tanner et Esther Tisa Francini pour effectuer une expertise sur le rapport.

Les critiques publiques et les rapports des deux expert-e-s ont certes validé l'essentiel du travail dirigé par Leimgruber, tandis qu'une partie des modi-

fications et coupures demandées par les membres du comité de pilotage ont été réintroduites dans le rapport final. Il s'agit de thèmes très controversés, comme une expression d'antisémitisme contenue dans la correspondance d'Emil Bührle, sa participation aux Freikorps – paramilitaires allemands qui ont maté les soulèvements révolutionnaires de la gauche allemande en 1919 –, ou encore la question de la connaissance de Bührle de l'emploi de centaines de prisonnières des camps nazis dans une usine qui fabriquait les canons Oerlikon sous licence en Allemagne jusqu'en 1945. Surtout, les avis des experts (disponibles, ainsi que le rapport de recherche, sur le site de l'uni de Zurich) concluent que l'accompagnement du travail de recherche par un comité de pilotage était inopportun. D'autant pour un thème aussi sensible, qui plus est avec des représentants d'institutions impliquées dès 1940 dans l'intégration d'Emil Bührle à la haute société zurichoise. Un deuxième point de la critique concerne la faiblesse de la troisième partie de la recherche sur les «translocations» dans le marché de l'art et la constitution de la collection Bührle. L'équipe de chercheurs n'a pas utilisé les sources d'archives de la Fondation Bührle. Alors qu'ils ont pu bénéficier des recherches effectuées dans les archives de l'entreprise Oerlikon-Bührle dans le cadre du travail de la Commission Bergier sur le rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, il aurait été important de compléter ce travail par l'analyse de la documentation de la fondation, qui à l'époque de la Commission Bergier était considérée comme disparue.

La place qu'aura la recherche historique sur l'origine et la constitution de la collection Bührle est en discussion entre la Ville et le Kunsthaus. L'historien Erich Keller a annoncé la publication d'un livre sur le sujet avec le titre «Le musée contaminé».

\* Militant du Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) et du Parti du travail, Genève.

† Cf. Ariane Gigon, «Un Sherlock Holmes vaudois à Zurich», *Le Courrier* du 24 novembre.